



DITABA

Bulletin de l'Ambassade de la République
d'Afrique du Sud à Paris

Editorial

2004, une année pas comme les autres

L'année 2004 est incontestablement, pour les Sud-Africains, une année riche en événements politiques. C'est, tout d'abord, le dixième anniversaire de la démocratie. Comment oublier que, le 27 avril 1994, tous les Sud-Africains, qui, pour la majorité, votaient pour la première fois de leur histoire, élisaient le héros national, Nelson Mandela, à la présidence de la République ? C'est ainsi que cette année 2004 sera jalonnée de célébrations en tous genres pour rappeler à l'Afrique du Sud et au monde cet événement majeur.

2004, est également une année électorale en Afrique du Sud. Le 14 avril prochain, les Sud-Africains se rendront aux urnes à l'occasion des troisièmes élections libres. Ils renouvelleront les deux chambres du Parlement (l'Assemblée nationale et le Conseil national des Provinces) ; lesquelles désigneront dans la foulée le chef de l'Etat. Ces élections sont la preuve tangible que la démocratie se porte bien en Afrique du Sud et que les rouages institutionnels sont bien huilés.

Que de chemin parcouru depuis l'année 1994 ! Dans son discours sur l'état de la nation prononcé devant le Parlement le 6 février dernier, le Président Thabo Mbeki n'a pas manqué de rappeler les progrès accomplis lors de cette « décennie fantastique ». L'évolution politique n'est plus à prouver. Les avancées

sociales, quant à elles, sont incontestables. En 1994, 60% de la population ne disposait pas de l'électricité, contre 30% aujourd'hui. 16 millions de personnes n'avaient pas l'eau potable, contre 5 millions en 2003. Le gouvernement a construit 1,6 million de logements sociaux, il a amélioré le système éducatif et le soutien aux enfants les plus démunis. Sur le plan économique, la situation s'est également améliorée. La dette publique a été ramenée de 64% à moins de 50% du PNB, les réserves de la Banque centrale sont passées de - 25 milliards de dollars à + 4,7 milliards. D'une manière générale, le pays enregistre sa plus longue période de croissance positive depuis les records des années 40.

C'est ce souci permanent d'améliorer la situation économique pour le bénéfice du plus grand nombre qui anime encore le budget présenté le 18 février dernier par le ministre des Finances, M. Trevor Manuel. Ce dernier a tenu à rappeler les progrès accomplis par l'économie sud-africaine dans un contexte général plutôt morose, mais également les avancées sociales réalisées au cours de ces dix dernières années. Le gouvernement table sur des revenus plus importants que les années précédentes. Ceci permettra d'accroître les dépenses à caractère social et de venir en aide aux plus défavorisés. Ces dépenses devraient connaître une hausse de 16,4% cette année et une moyenne de plus 13,6% annuels au cours des trois années à venir. Autant de gestes qui indiquent que les autorités sud-africaines n'ont pas renoncé à poursuivre la mise en oeuvre d'une société au service du peuple comme l'appelait de ses vœux, il y a dix ans, Nelson Mandela.

Sommaire

- 1 Editorial
2004, une année pas
comme les autres
- 2 Présentation du
Budget 2004 par M.
Trevor Manuel
- 3 Brèves :
Affaires Etrangères
Politique
Economie
- 4 Brèves :
Culture
Tourisme/Transports
- 5 Le saviez-vous ?
Elles ont dit...
Calendrier
Contacts

Budget 2004

Présentation faite par le ministre sud-africain des Finances, M. Trevor Manuel, le 18 février dernier. Extraits.

" (...) Notre mission, en un mot, consiste à accélérer la croissance et la création d'emplois ainsi qu'à étendre le champ du développement et de la prise de responsabilités [par les populations autrefois défavorisées]. Quatre priorités absolues ont été définies :

- Accroître la part de l'investissement et de l'épargne dans le revenu national afin de fournir des infrastructures et la formation de capitaux industriels nécessaires à la croissance durable de la production (...)
- Améliorer la qualité de l'éducation et de l'accès aux formations (...)
- Réduire la pauvreté en créant des emplois (...) tout en consolidant le système de protection sociale (...)
- Continuer à construire des institutions saines, des marchés compétitifs, des soutiens aux chefs d'entreprise, une meilleure gouvernance et de meilleures réglementations ainsi qu'un contrôle plus rigoureux des services publics (...)

Le budget 2004 a été élaboré dans un contexte économique général caractérisé par une croissance inégale. Le développement de la production mondiale est conditionnée à la reprise américaine soutenue par des taux d'intérêt qui n'ont jamais été aussi bas, des réductions fiscales et des dépenses liées à la défense hors de tout contrôle. La Chine, pour sa part, enregistre une croissance vertigineuse, tandis que le Japon reprend confiance après un long ralentissement de son économie. Toutefois, la plupart des pays européens, principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, connaissent des taux de croissance inférieurs à 1%.

Tandis que la croissance s'accélère, il existe des déséquilibres qui menacent la durabilité du développement. La balance des paiements américaine, le déficit fiscal et la faiblesse du dollar ont conduit à une modification radicale des flux de capitaux à travers le monde (...).

Cela a, en retour, un impact difficile à mesurer sur les monnaies et les marchés des pays émergents. L'Afrique du Sud a bénéficié d'une hausse des prix des matières premières et de la baisse des taux d'intérêt ; néanmoins, la relative fermeté du rand et la faiblesse du dollar, monnaie dans laquelle s'effectue la majeure partie de nos échanges commerciaux, ont eu un effet négatif sur nombre d'industries tournées vers l'exportation.

Même si la volatilité du taux de change demeure une source de préoccupation, l'économie sud-africaine est mieux placée aujourd'hui qu'il y a dix ans pour profiter de la reprise générale. L'Afrique du Sud est désormais intégrée à l'économie internationale et elle a su diversifier son commerce par produit et par région. Une balance des paiements mieux équilibrée nous permet d'assurer une croissance rapide sans passer par les hauts et les bas du passé. Nous avons désormais accès aux marchés internationaux des capitaux, ce qui nous permet d'approvisionner nos capitaux étrangers à long terme pour compléter notre épargne nationale (...)

Dans ce contexte macroéconomique et fiscal positif, nous devons rationaliser le fonctionnement de l'économie, encourager l'investissement, lever les obstacles au développement des affaires et accélérer la création d'emplois.

Notre économie a connu 20 trimestres consécutifs de croissance positive, la plus longue période depuis 50 ans (...) La croissance du PNB devrait croître de 2,9% en 2004 et passer à 3,6-4% dans les deux prochaines années (...)

L'objectif du budget 2004-2005 est encore une fois, de multiplier les sources de revenus de manière à financer les priorités qui s'imposent (...) Nous devons, entre autres, trouver un meilleur équilibre entre le développement des services sociaux et le renforcement des investissements en matière d'infrastructures et de développement économique. Il nous faut travailler à l'amélioration de nos dépenses notamment dans le domaine du logement, de la santé et de l'éducation (...)

Brèves

Affaires Etrangères

L'Afrique du Sud pourrait annuler la dette de certains pays africains.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, a indiqué mi-février que le gouvernement étudiait la possibilité d'annuler la dette de certains pays africains. Elle a précisé que cette dette avait été contractée durant l'apartheid à l'époque de l'ancien régime. Les pays concernés sont, entre autres, la République centrafricaine, le Gabon et le Mozambique. La somme en jeu n'a pas été précisée.

Le NEPAD lance un système d'évaluation collégial.

Lors d'un sommet qui s'est tenu mi-février à Kigali (Rwanda), les pays membres du NEPAD ont créé un "Mécanisme africain d'évaluation par les pairs" (MAEP). Ce processus doit permettre à l'Afrique de prendre l'initiative de sa bonne gouvernance tout en offrant des garanties aux investisseurs étrangers. Ce texte signé par 17 pays prévoit un organisme chargé de l'évaluation des pays africains par leurs homologues à partir de critères liés à l'économie, la corruption et les droits de l'homme. L'Afrique du Sud sera le second pays après le Ghana à se soumettre à cet exercice.

Naissance du parlement africain.

Le parlement africain sera inauguré le 18 mars prochain. Voulu par les pays de l'Union africaine en 2001, ce dernier n'aura, au cours des cinq premières années, que des pouvoirs consultatifs. Les comités économique, culturel et social verront le jour dans les mois qui suivront, tandis que le comité pour la paix et la sécurité commencera ses travaux en mai prochain. La session inaugurale de ce parlement, qui aura lieu à Addis Abeba, sera présidée par Joaquim Chissano, le président de l'Union africaine. Cette session sera l'occasion d'élire le président et les quatre vice-présidents dudit parlement, représentant chacun une région du continent.

L'Afrique du Sud appelle au soutien à Haïti.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé la communauté internationale à ne pas laisser tomber Haïti. Elle estime, en effet, que ce pays a besoin d'être aidé dans sa quête pour établir un système démocratique. Le ministre adjoint aux Affaires étrangères, M. Aziz Pahad, a indiqué, pour sa part, le 1er mars dernier, que le gouvernement n'avait pas reçu de demande formelle d'asile pour le Président Aristide qui a quitté le pouvoir et qui se trouve à l'heure actuelle en République centrafricaine. Le président Thabo Mbeki avait assisté aux célébrations du bicentenaire d'Haïti au début de l'année et avait remis au pays, à cette occasion, la somme de 10 millions de rands.

Politique

Elections : vade-mecum

La Commission électorale indépendante a enregistré 1,3 million d'électeurs supplémentaires lors de son dernier recensement des listes électorales. Cela porte à quelque 20 millions le nombre d'électeurs qui sont inscrits pour les élections d'avril. Les jeunes entre 18 et 25 ans, qui figuraient parmi les principales cibles de cette campagne, représentent 58,85 % des nouveaux inscrits. 4 millions de personnes voteront pour la première fois. Par ailleurs, la Commission électorale indépendante va recruter 215.604 personnes pour surveiller les bureaux de vote le jour des élections.

Les Sud-Africains vivant ou voyageant à l'étranger pourront voter. Ils doivent être inscrits sur les listes électorales et informer la Commission électorale indépendante de leur intention. Le scrutin se déroulera, pour eux, le 7 avril dans les ambassades des pays où ils se trouveront.

Economie

Inauguration de la plus grande usine d'oxygène au monde.

Le groupe français de gaz industriels Air Liquide et le producteur de carburants sud-africain Sasol ont inauguré, le 10 février à Secunda, la plus grande usine d'oxygène du monde. La nouvelle usine, qui a coûté 668 millions de rands, a une capacité de production de 4000 tonnes par jour. Grâce à cette dernière, le complexe pétrochimique de Sasol à Secunda pourra porter sa production à 38.500 tonnes quotidiennes.

Création d'un guide de l'exportation.

Le ministère sud-africain du Commerce et de l'Industrie s'est lancé dans un nouveau programme destiné à aider les exportateurs sud-africains sur le marché international. La " Feuille de Route de l'Exportation " proposera notamment, sur le net, une liste de contacts permettant de faciliter l'exportation. Le projet devra effectivement voir le jour au milieu de l'année. D'un coût de 200.000 rands, il est en partie financé par l'Union européenne. Des programmes analogues, qui ont pour objectif de rendre les procédures liées à l'exportation de produits aussi simples que possible, existent déjà notamment au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Chili.

Salon du vin au Cap.

Du 30 mars au 2 avril, la ville du Cap accueillera le troisième salon du vin. 220 vignobles seront représentés à cette occasion et 3.500 vins différents pourront être goûtés. 1000 professionnels de la vente et des médias liés au vin seront présents au Cap. Le salon sera ponctué de séminaires animés par des journalistes et des producteurs. Rappelons que l'Afrique du Sud est le huitième producteur de vin du monde, qu'elle fournit 3% de la production mondiale et que le vignoble sud-africain compte pour 1,5% de la surface totale. Pour plus d'information sur cet événement : capewine2004.co.za

Brèves

Culture

L'Université de Stellenbosch rend hommage au Président Mbeki

Le Président Thabo Mbeki a été fait Doctor honoris causa de l'Université de Stellenbosch. La cérémonie d'intronisation s'est déroulée le vendredi 20 février 2004, en présence de Mme Zanele Mbeki, Adelaide Tambo et de différents ministres dont M. Kader Asmal, le ministre de l'Education. Le conseiller du président, M. Bheki Khumalo, a indiqué que cette initiative de la part de l'Université de Stellenbosch permettait de renforcer les relations entre le gouvernement et les institutions académiques. Stellenbosch était autrefois une université exclusivement blanche. C'est là que Thabo Mbeki a été réélu chef du parti lors du congrès de l'ANC en 2002.

Cinéma : l'Afrique du Sud à l'honneur au Festival de Berlin.

Le film "Country of my Skull" de John Boorman a été présenté au festival de Berlin qui s'est tenu dans la capitale allemande du 5 au 8 février 2004. Le film, basé sur le livre d'Antjie Krog, suit, à travers l'Afrique du Sud, les travaux de la Commission Vérité et Réconciliation. Il a pour toile de fond l'histoire d'amour entre une journaliste sud-africaine blanche, jouée par Juliette Binoche et un reporter du Washington Post noir, joué par Samuel Jackson. Cette histoire donne un éclairage particulier au thème des préjugés raciaux. John Boorman, à qui l'on doit notamment le film "Délivrance", s'est dit très impressionné par les efforts déployés par l'Afrique du Sud pour créer une démocratie multiraciale.

L'actrice sud-africaine Charlize Theron, a reçu le 29 février à Los Angeles, l'Oscar de la meilleure interprète pour son rôle de prostituée meurtrière dans "Monster" de Patty Jenkins. Elle avait justement déjà été couronnée pour ce rôle au Festival de Berlin.

La cote de la peinture sud-africaine monte.

Oubliés les placements en bourse ou dans l'immobilier ! Les investisseurs se tournent désormais vers la peinture sud-africaine. La demande, en effet, se développe et certains prix ont doublé en moins d'un an. Selon Alette Wessels, directrice d'une galerie de Pretoria, les investisseurs se montrent particulièrement intéressés par les œuvres de J.H. Pierneef, Walter Battiss, Irma Stern et George Pemba. " Les investisseurs sont en permanence à la recherche de nouvelles opportunités et ils ont réalisé que les œuvres sud-africaines de qualité constituaient un investissement intéressant (...). Mais, il devient de plus en plus difficile de se procurer de l'art sud-africain car beaucoup d'artistes sont morts il y a quelques années et l'offre se raréfie ", précise-t-elle. Le commissaire-priseur Michael Bernardi confirme cette tendance. Il a vendu l'année dernière un paysage de Pierneef pour 300.000 rands alors que celui-ci était estimé à 150.000 rands environ. Par ailleurs, un Maggie Laubser, estimé entre 150.000 et 200.000 rands, est parti à 290.000 rands.

Le théâtre sud-africain à Paris.

Le théâtre Les Déchargeurs accueille du 9 au 27 mars 2004 la pièce d'Athol Fugard "The Island". Présentée par la compagnie ANRV et mise en scène par Aby M'Baye, cette pièce présente John et Winston prisonniers politiques à Robben Island. Travaux forcés, humiliations, douleurs et rage sont leur lot quotidien. Dans leur cellule, le soir, ils répètent Antigone. Winston ne veut pas répéter alors que Winston, lui, veut avancer... C'est ainsi que commence "The Island", l'une des œuvres majeures du théâtre sud-africain.

Théâtre Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs 75001 Paris. Réservations au 01 42 36 00 02. www.theatreonline.fr

Tourisme / Transports

Hausse du nombre de touristes étrangers.

Le nombre de visiteurs étrangers a

augmenté de 5% au cours des dix premiers mois de l'année 2003 par rapport à la même période l'année précédente. Le South African Tourism à qui l'on doit ces chiffres précise que cette hausse porte à 1,5 million le nombre de touristes étrangers. L'organisme s'est toutefois refusé à faire tout commentaire avant que l'ensemble des données pour 2003 aient été révélées.

La SAA a 70 ans

Le 1er février dernier, la South African Airways a fêté son 70e anniversaire. Fondée en 1934, la compagnie utilisait à ses débuts des appareils trimoteurs Junker et assurait des vols réguliers entre Le Cap, Durban et Johannesburg. Depuis lors, la SAA n'a cessé de se développer. Avec une flotte de 64 appareils, elle fait partie des plus grandes compagnies mondiales. Elle emploie plus de 10.000 personnes. Pour la troisième année consécutive, la SAA a été reconnue par Skytrax comme " Meilleure compagnie en Afrique pour l'année 2003 ". En juin 2002, la SAA a passé commande de 41 nouveaux Airbus dont les livraisons s'échelonnent jusqu'en 2012. Le 24 janvier 2003, elle a introduit le premier Airbus A340-600 de sa nouvelle flotte et le 4 août 2003 le géant A340-600 aux couleurs de la SAA a pris son envol pour la première fois sur la ligne Paris-Johannesburg. Depuis octobre 2003, SAA assure 24 vols hebdomadaires vers l'Afrique de l'est. Grâce à l'acquisition d'Air Tanzania en 2002, dont elle détient 49% des parts, South African Airways a mis en place des vols en partage de code afin d'augmenter son réseau.

Bientôt des vols quotidiens à destination de l'Afrique du Sud.

La South African Airways a décidé d'affréter des vols quotidiens au départ de Paris à partir de janvier 2005. Il existe à l'heure actuelle trois vols hebdomadaires. Le transporteur aérien qui a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en France de 8 à 9% par rapport à l'année précédente, table sur un accroissement de 12% pour l'exercice 2004-2005. Le nombre de touristes français à s'être rendus en Afrique du Sud a progressé de 26% en 2003 par rapport à 2002.

Le saviez-vous?

Les institutions sud-africaines

Le pouvoir exécutif sud-africain est dirigé par le président élu, tous les cinq ans, au suffrage universel indirect. Le pouvoir législatif est aux mains d'un parlement bicaméral (Assemblée nationale et Conseil national des Provinces) élu tous les cinq ans.

L'Assemblée nationale compte 400 membres. Deux cents de ces quatre cents membres sont élus à partir des listes nationales et les deux cents restant à partir des listes de provinces. Le Conseil national des provinces, qui représente l'intérêt des provinces au niveau national, compte 90 membres.

Par ailleurs, chacune des neuf provinces est dotée d'un gouverneur, d'un parlement et d'une administration provinciale disposant d'un budget propre.

Elles ont dit...

« Nous sommes profondément inquiètes de la violence permanente, de la discrimination, de l'exploitation sexuelle et de la marginalisation des femmes et nous réitérons notre engagement à éliminer toute forme de violence contre les femmes telle qu'elle est précisée dans la Déclaration de Pékin et le Plan d'action de 1995.

Cette année marque le dixième anniversaire du mandat du rapporteur de la Commission des Nations unies sur les droits de l'Homme chargé d'enquêter sur « la violence faite aux femmes, ses causes et ses conséquences » (...)

(...) Il y a dix ans, les hommes et les femmes d'Afrique du Sud élaboraient ensemble l'une des constitutions les plus progressives du monde, laquelle stipule que l'égalité des sexes est un droit fondamental (...) Nous en appelons aux dirigeants politiques et à la société civile pour qu'ils nous

rejoignent dans nos efforts pour supprimer les obstacles qui empêchent encore les femmes de jouir de leurs droits fondamentaux. Sauvegarder la dignité et la liberté des femmes, protéger leur santé et leurs moyens de subsistance, encourager leur éducation et leur prise de responsabilité dans l'économie est au cœur de notre engagement politique en faveur d'une société démocratique, juste et équitable (...) »

Déclaration Conjointe de Mme Dlamini-Zuma et de son homologue suisse, Mme Micheline Calmy-Rey. Elles participeront à la réunion des femmes ministres des Affaires étrangères qui se déroulera à Genève, le 16 mars 2004, dans le cadre de la 60^e session de la Commission de l'ONU pour les droits de l'Homme.

Contacts

Ambassade d'Afrique du Sud

59 Quai d'Orsay 75343 Paris cédex 07
tél : 01 53 59 23 23 fax : 01 53 59 23 68
site web : www.afriquesud.net - mail : info@afriquesud.net

Consulat général à Rennes

Centre d'Affaires Ile-de-France
4 Avenue Charles Tillon 35000 Rennes
tél : 02 23 46 14 18 fax : 02 23 46 14 15
mail : cofogep@finagora.com

Consulat général à Lille

B.P. 256 104 rue Nationale
59000 Lille cédex
tél : 03 20 57 54 73 fax : 03 20 57 89 40

Consulat général à Monaco

30 Boulevard Princesse Charlotte
98000 Monaco
tél : (-) 9325 2425 fax : (-) 9797 6162
mail : consul-afrisud@ccrg.mc

Calendrier

16 janvier- 21 mars et

26 mars- 7 mai :

Le photographe sud-africain Santu Mofokeng expose au Centre photographique d'Ile-de-France à Pontault-Combault puis à L'Université de Rennes 2.

9-12 mars

L'Afrique du Sud participe au MIPIM (Salon de la propriété industrielle) qui se déroule à Cannes.

21 mars

Journée nationale des Droits de l'Homme en parallèle avec la Journée internationale en faveur de l'élimination de la discrimination raciale.

25 mars- 4 avril

Le groupe de danseurs Colenso Abafana se produit dans différentes villes de France.

30 mars- 1^{er} avril

Une dizaine d'entreprises sud-africaines seront présentes au JEC (Salon des composites) qui se tient à Paris.

30 mars

Le groupe de chanteuses des Mahotella Queens est en concert à Annecy. La tournée se poursuit jusqu'à la mi-avril dans différentes villes de France.

6- 9 avril

Semaine de l'Afrique à l'Institut des Sciences Politiques de Paris.